

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2008



Document strictement personnel, concernant l'imposition de M. Stéphane BONNAUD, ne pouvant se substituer à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS				
Total des salaires et assimilés	Vous	101 552		
Déduction 10 % ou frais réels		-10 155		
Salaires, pensions, rentes nets		91 397		91 397
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets				-10 700
REVENU BRUT GLOBAL				80 697
... REVENU IMPOSABLE ...				80 697
*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***				
Impôt sur le revenu net avant corrections				10 993
IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS			10 993	
PRIME POUR L'EMPLOI		Vous		
Revenus déclarés - activité salariée		101 552		
Activité salariée, temps plein		OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi.				
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de				=
				10 993
Votre taux d'imposition est de :				13,62 %
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence :				80 697
REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES				
Déficits fonciers non déduits des autres revenus à reporter sur votre déclaration de revenus fonciers 2009 à souscrire en 2010				2 529
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2009, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2010 est de :				
Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2008		Vous	Conjoint	
		9 140	3 328	
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2009		9 140	3 328	
M		1		2,50
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES DONT ENFANTS HANDICAPES RESIDENCE EXCLUSIVE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES DONT ENFANTS HANDICAPES RESIDENCE ALTERNEE
			ENFANT MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANT MARIÉS
			PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DEPARTS